

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUSTEGNU À I TRAVADDI DI U TEATRU EMPIRE
(AIACCIU)**

**SOUTIEN AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU
THÉÂTRE EMPIRE (AIACCIU)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur un projet destiné à soutenir les travaux de réhabilitation du théâtre Empire, situé au cœur du centre-ville sur le cours Napoléon à Ajaccio, en vue de sa réouverture au public.

I. PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT DE L'EMPIRE



L'opportunité

Le lieu revêt un aspect sentimental très fort auprès des ajacciens et beaucoup souhaitent le voir rouvrir avec une vocation culturelle. Bien que le lieu ne soit pas classé monument historique, il présente un aspect patrimonial emblématique. Dans un courrier du 5 mai 2023, l'élue en charge de la culture de la Ville d'Ajaccio inscrit, d'ailleurs, ce projet dans le cadre de la politique de revalorisation du cœur de Ville.

En outre, il est vrai que la Ville d'Ajaccio souffre d'un déficit d'équipement pour des plateaux techniques de taille intermédiaire que ce soit en danse, musique et théâtre compte-tenu du sous-dimensionnement de l'Espace Diamant (319 places) aussi bien sur le plan de la jauge que des dimensions scéniques. L'écart avec la Ville de Bastia se creusera d'autant plus à l'issue des travaux de rénovation du théâtre municipal.

L'annexe 9 du PADDUC en 2015 identifiait l'agglomération ajaccienne parmi les zones dynamiques avec un développement culturel pluri-forme ; le bassin de vie d'Ajaccio présentant une concentration d'équipements sur la commune d'Ajaccio.

Toutefois, elle pointait le sous-équipement culturel ajaccien dans le domaine du spectacle vivant et des équipements non-adaptés au nombre d'habitants (absence de salle de spectacle de plus de 320 places et de plateau scénique dimensionné pour des spectacles de grand format ou des grosses productions ; à l'exception du Palatinu, salle omnisport). Les autres communes de l'agglomération ainsi que celles formant le bassin de vie sont pour la plupart dépourvues d'équipements. Sur la Rive-sud, seule la commune de Grossetu-Prugna fait figure d'exception avec plusieurs équipements culturels. La question de l'accessibilité est donc essentielle, à la fois pour les communes péri-urbaines, mais aussi pour les communes plus éloignées.

En outre, la Ville d'Aiacciu avait commandité en 2018 une étude du cabinet « kanju » afin de remédier à son sous-équipement dans les arts de la scène. Deux scénarii étaient proposés : la réouverture du Kallisté (205 places) avec un nouvel équipement quartier Grossetti (théâtre jauge 500 assis / 900 debout) ou bien le Kallisté avec l'Empire. Toutefois, à la suite à des contraintes techniques et financières, l'idée de la rénovation du Kallisté ainsi que l'idée du rachat de l'Empire ont définitivement été abandonnées.

Un théâtre disposant de la capacité de rayonner au-delà de la ville d'Aiacciu apparaît donc justifié.

Le plan

Le cachet de la décoration intérieure du bâtiment, qui date des années 1960 et qui est dans un bon état général, sera conservé. La rénovation porte principalement sur la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le théâtre permettra d'accueillir un public de 900 personnes (500 au parterre dont 15 places PMR et 400 au balcon). Il est configuré d'un gradin droit avec un balcon.

La régie son et lumière est située en fond de salle dans une cabine fermée.

L'espace scénique se caractérise par une profondeur d'environ 8 mètres, d'une hauteur sous-grille de 12 mètres (9 mètres avec le cadre de scène) et de 14 mètres d'ouverture. Pour comparaison, l'Espace Diamant se caractérise par une profondeur de 6 mètres, 6,70 mètres de hauteur sous-grille et 12 mètres d'ouverture. En outre, il y aura la possibilité d'agrandir la scène par un module en avant-scène pour atteindre 10 m de profondeur qui conviendra à des spectacles de grand format comme les opéras, les orchestres et le cirque.

L'Empire dispose de deux loges individuelles et de 3 loges collectives qui sont localisées sous la scène. L'accès au plateau se fait à la fois côté jardin et côté cour.

La Commission communale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public d'Aiacciu, réunie le 28 septembre 2023, a émis un avis favorable à la déclaration de travaux pour cet établissement de type L 2^{ème} catégorie (salle de spectacle de moins de 1 500 personnes), en l'assortissant de prescriptions dont le respect sera contrôlé lors d'une visite de réception avant ouverture au public.

Le budget

Les dépenses d'investissement sont réparties en deux blocs :

- des travaux de remise aux normes pour un montant de 617 352 € HT ;
- un équipement technique et scénique complet d'environ 665 000 € HT.

Seul le 1^{er} bloc fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Direction de la Culture, l'autre bloc auprès de l'ADEC. Ce second bloc est porté par la société Key Prod de Michel Marti qui le louera à l'association Empire. Le financement de 20 % de l'ADEC pour le grill technique, dont le coût total s'élève à 335 000 € HT, a été validé.

Quant à l'équipement en lumière et son d'environ 330 000 € HT, la demande d'aide est en cours d'instruction à l'ADEC.

Par lettre du 26 juillet 2023, le porteur de projet s'engage à réaliser les travaux dans le respect de la subvention accordée sans dépassement de celle-ci.

Les dépenses

	HT
Électricité	80 000 €
Plomberie et sanitaires	25 000 €
Sols, faïence	40 000 €
Cloisons	12 000 €
Peintures	20 000 €
Fauteuils, housse, drapage	140 000 €
Pompe à chaleur	101 200 €
Alarme incendie	15 000 €
Verrière	47 000 €
Portes coupe-feu	10 000 €
Ouverture cloisons	12 000 €
Évacuation gravas	10 000 €
Cristallisation sol	18 900 €
Monte PMR	25 000 €
Sol danse	17 882 €
Écran led extérieur	8 000 €
Architecte	17 800 €
APAVE	4 750 €
BET SSI	4 320 €
BET structure	8 500 €
Total toutes dépenses	617 352 €

Les recettes

CdC CULTURE	370 000 €	60 %
APPORT GESTIONNAIRE	247 352 €	40 %
TOTAL	617 352 €	100 %

II. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « Théâtre Empire » a été créée en mai 2022 afin de gérer, organiser, programmer, acheter et accueillir des spectacles et évènements de tous types au sein du théâtre l'Empire à Aiacciu. Compte-tenu du fait que les activités sont économiques et lucratives, qu'elles feront l'objet d'une gestion intéressée, l'association sera certainement fiscalisée et soumise aux impôts commerciaux.

Dans le but de mener à bien ses activités, l'association a déposé une demande de subvention d'investissement auprès de la Collectivité de Corse afin de réaliser les travaux nécessaires à la réouverture du théâtre, fermé depuis 2017.

Pour information, l'association dispose d'une promesse de bail commercial, qui donnera lieu à un véritable contrat de la part de SARL Empire qui est propriétaire du lieu.

Le bureau de l'association est composé comme suit :

- Président : Michel MARTI
- Secrétaire : Pierre-Antoine MARTI
- Trésorière : Anne-Marie MARTI

Le président de l'association est connu en tant qu'entrepreneur culturel puisqu'il est gérant de la société Key prod qui porte notamment le festival Aiò qui se déroule à Aiacciu pendant la période estivale.

III. LE PROJET ARTISTIQUE DU THÉÂTRE EMPIRE

Son contenu

L'établissement aura pour vocation de proposer des activités de spectacle vivant théâtral, musical, humoristique et des projections mais également des congrès, enregistrements télévisuels et séminaires.

Une partie des évènements sera organisée par l'association en complémentarité de l'offre culturelle existante ; l'autre partie sera réalisée par de la location du lieu et de ses services annexes (billetterie, communication...).

La Collectivité de Corse n'interviendra pas sur le fonctionnement futur du lieu ; seule la Ville d'Aiacciu subventionnera le fonctionnement général de l'association. De plus, la Ville va procéder à une location du lieu afin d'intégrer pleinement cet outil à sa programmation culturelle.

Le courrier du 5 mai 2023 de l'élue en charge de la culture de la Ville d'Aiacciu, au Président du Conseil exécutif de Corse précise que la Ville demandera une augmentation de sa subvention en fonctionnement de l'ordre de 100 000 € afin de pouvoir diffuser une quinzaine de spectacles dans le théâtre. La programmation de la Ville se répartira donc entre l'Empire (15 représentations) et l'Espace Diamant (25 représentations).

Pour mémoire, la subvention annuelle de la CdC pour la programmation culturelle de la Ville est en 2023 de 220 000 €.

Concernant la sécurisation de l'usage de ce lieu, l'association Théâtre Empire s'est engagée pendant un minimum de 5 ans suivants les travaux à :

- La diffusion d'au moins six artistes corses,
- L'accueil d'au moins une résidence de création insulaire,
- Des tarifs préférentiels pour la location de la salle aux acteurs culturels corses.

Ses ressources humaines

Il est prévu une équipe de quatre personnes pour faire fonctionner l'Empire :

- 1 directeur, Michel Marti ;
- 1 assistant chargé de production ;
- ½ ETP sur la commercialisation et billetterie ;
- 1 régisseur.

Compte tenu des critères du Règlement des aides (RDA) Culture les « lochi d'arte », le projet présenté par l'association ne peut être soutenu dans le cadre de ce règlement. En effet, le RDA impose, d'une part, que le lieu soit situé à plus de 30 minutes d'autres salles de spectacles et, d'autre part, qu'il soit soutenu en fonctionnement dans le cadre d'un projet culturel répondant aux critères des lochi d'arte du RDA Culture. C'est pourquoi, le présent rapport fait l'objet d'un passage en Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur les propositions de crédits d'un montant de **370 000 €** à imputer sur le **fonds Culture - programme 4423 section investissement** du budget supplémentaire 2023 de la Collectivité de Corse.